
L'enseignement du Théâtre

- [Imprimer](#) [1]
- [PDF version](#) [2]

Le théâtre au LFHED



Un enseignement à la croisée des chemins qui prend tout son sens en Grèce au Lycée franco-hellénique.

- 6e OIB : 2h00 de Théâtre en anglais
- 4e pour tous les élèves : 2h00 de théâtre sur un semestre
- 2nde : Option théâtre pour les volontaires 3h00
- 1ère: Option théâtre pour les volontaires 3h00 / Spécialité théâtre 4h00
- Terminale: Option théâtre pour les volontaires 3h00 / Spécialité théâtre 6h00

Descriptif des projets pédagogiques

Théâtre en 4e

Il s'agit d'initier les élèves à la pratique théâtrale et à la construction un rapport différent aux autres et à soi-même.

Le niveau 4ème a semblé emblématique des changements liés à l'adolescence ; le théâtre devient alors une évidence pour travailler sur l'estime de soi, le regard des autres, et la "mise en danger" que suppose l'expression devant un public.

C'est aussi l'occasion de mobiliser des compétences transversales : la voix, l'adresse publique, la

coordination du corps et le travail collectif dans un respect mutuel.

Les techniques vues en cours peuvent également aider les élèves à gérer le stress dans le cas d'évaluations orales, notamment celle attendue pour le DNB en fin de 3ème.

Ce cours permet à tous de se confronter à une discipline nouvelle, dans un cadre différent : le plateau.

Chaque semestre se clôt sur une présentation du travail lors d'une soirée rassemblant tous les élèves des deux classes concernées devant leurs parents.

S'ils le désirent, les élèves qui le souhaitent pourront ensuite s'inscrire en option Théâtre en Seconde pour acquérir une réelle expérience d'acteur."

Option théâtre en 2nde, 1ère et Terminale

Cette option facultative est ouverte à tous les élèves du LFHED, à partir de la 2nde.

Elle s'adresse aux élèves curieux de théâtre sous ses divers aspects :

- Jeu de l'acteur
- Mise en scène
- Dispositif scénique
- Éléments de représentation

Elle permet de suivre une formation théâtrale de la 2nde à la Terminale.

Si vous souhaitez vous inscrire, la première nécessité est le désir de jouer (seul et avec les autres) mais aussi le désir de connaître le monde du spectacle vivant, la fonction sociale du théâtre, son histoire, ses formes actuelles, ses relations avec les autres domaines artistiques...

Comment ?

C'est un enseignement de 3 heures hebdomadaires inscrit dans l'emploi du temps. Il demande assiduité et engagement sur l'année.

Il dispense une formation de pratique artistique et culturelle.

Le travail se construit autour de plusieurs thématiques :

- Nourrir l'imagination des élèves
- Par des exercices divers (échauffement corporel, voix, improvisations),
- Travailler sur le plateau autour de textes dramatiques du théâtre antique au théâtre contemporain,
- Faire intervenir des partenaires du monde du spectacle qui apportent leur expérience professionnelle
- Former l'élève en tant que spectateur grâce à des sorties ou au visionnage de pièces de théâtre, qui feront l'objet de commentaires écrits et d'analyses (devoirs écrits).

L'année peut se terminer par une présentation des travaux d'élèves sous forme d'un spectacle.

Réforme du Lycée - Spécialité Arts : théâtre / 1ère et Terminale

Dans le cadre de la réforme du lycée la spécialité théâtre est ouverte au LFHED.

Cette spécialité est à destination des élèves qui ont une volonté particulière et aussi un projet dans les milieux artistiques.

L'enseignement de spécialité en classes de première et terminale s'inscrit dans la continuité de celui dispensé en seconde en option. Il l'approfondit et l'enrichit dans chacune des trois dimensions abordées :

- la pratique du jeu et de la scène
- la pratique de spectateur ou de spectatrice
- l'acquisition d'une culture théâtrale

Il articule ces trois dimensions à l'occasion des spectacles vus comme de la pratique de plateau.

Comment ?

C'est un enseignement de 4 heures hebdomadaires en 1ère et 6 heures hebdomadaire en Terminale.

Il dispense une formation de pratique artistique et culturelle approfondi.

Le travail se construit autour de plusieurs thématiques :

- Initiation à la longue histoire du théâtre occidental
- Travail d'analyse de tous les éléments non textuels de la représentation : scénographie, lumière, son, vidéo...
- Réflexion sur la dramaturgie.
- Travailler sur le plateau autour de textes dramatiques du théâtre antique au théâtre contemporain,
- Faire intervenir des partenaires du monde du spectacle qui apportent leur expérience professionnelle
- Former l'élève en tant que spectateur grâce à des sorties ou au visionnage de pièces de théâtre, qui feront l'objet de commentaires écrits et d'analyses (devoirs écrits).

Deux projets au moins sont menés dans l'année, portant sur des matériaux différents du point de vue de l'époque, des formes d'écritures, des registres. L'équipe partenariale s'attache à faire expérimenter aux élèves des modalités de jeu diverses, à explorer avec eux le rapport à l'espace et au public dans des directions multiples, à questionner collectivement le sens et la construction globale de la proposition théâtrale au fur et à mesure des répétitions : les élèves peuvent ainsi être associés à la dramaturgie et aux choix finaux opérés pour la présentation de travail.

Les conditions d'admission à l'option

1. Numérus Clausus

Le nombre d'élèves maximum pour l'option théâtre est de 20 élèves.

Si le nombre d'inscrit est entre 20 et 30 élèves une sélection sera effectuée. L'élève volontaire devra motiver son choix en entretien avec les professeurs de théâtre.

Si plus de 30 élèves inscrits dédoubler en 2 groupes

2. Public visé en seconde

Tous les élèves volontaires à l'entrée en seconde peuvent s'inscrire à l'option théâtre.

L'inscription engage l'élève toute l'année.

3. Intégration de l'option en Première ou Terminale

En première et Terminale les élèves volontaires pourront intégrer l'option dans les conditions suivantes :

Si le nombre d'élèves inscrit n'atteint pas le numéris clausus de 20

Dans le cas où l'élève motive son choix et montre une véritable envie de jouer et de s'intégrer à l'option.

4. Les élèves nouvellement inscrits au LFHED

Si un élève, venant d'un autre lycée, participait à l'option théâtre dans son lycée d'origine, il est intégré à l'option s'il en fait la demande.

5. Abandon et désinscription

Lors de l'inscription en seconde un élève s'engage et doit mener cet engagement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cas particuliers : si un élève manifeste très tôt dans l'année son envie d'arrêter et motive son choix, la direction, en concertation avec le professeur, se réserve le droit de lui accorder de se désinscrire.

Source URL: <https://lfh.edu.gr/l-enseignement-du-theatre>

Liens

[1] <https://lfh.edu.gr/print/1067> [2] <https://lfh.edu.gr/printpdf/1067>